

Plan collectif de lutte contre le varroa 2018-2019

Vous disposez sur la Bretagne d'un réseau "sentinelle" d'apiculteurs effectuant un comptage varroa plusieurs fois par an.

Ce comptage varroa permet d'estimer le niveau d'infestation afin d'adopter au bon moment la conduite à tenir (mesures physiques et/ou traitements) et de contrôler l'efficacité de l'action.

Et vous ? Nous vous incitons à vérifier dans vos ruches les mortalités naturelles de varroa, très facile à faire avec un plateau grillagé. (cf. fiche technique en page 3).

Agenda comptage varroa

Avril : 1^{er} comptage 2019

Prochains comptages :

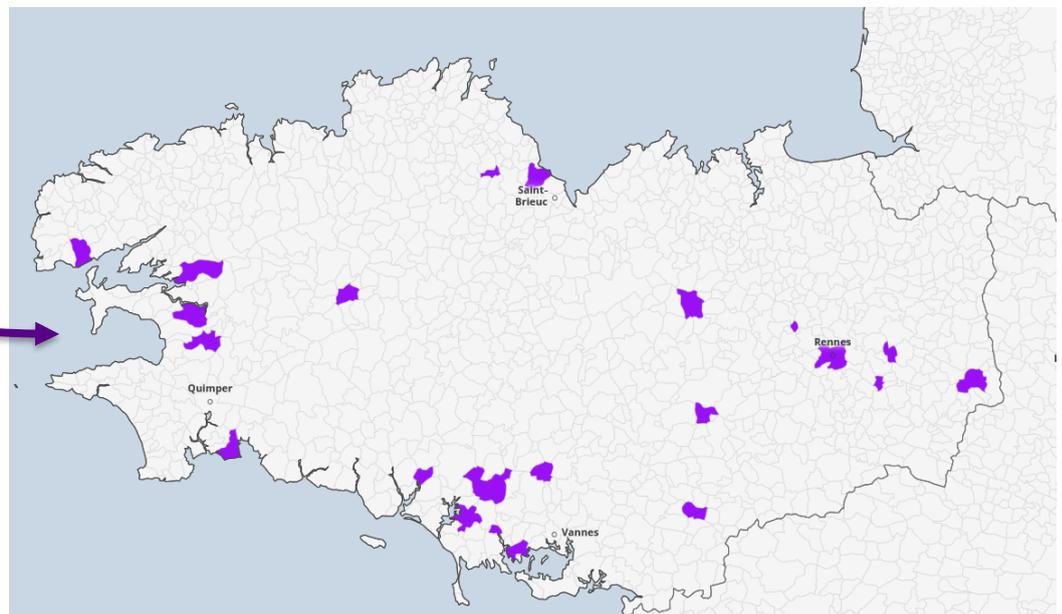
Mi-juin

Mi-juillet

Comptage post-traitement

Qui compte ?

23 détenteurs "sentinelles" ont effectué leur comptage d'avril sur 5 ruches minimum d'un de leur rucher. Ce comptage a porté sur 128 ruches.



62 % des apiculteurs bretons lisent la Newsletter de la Section Apicole de GDS Bretagne.

Parmi eux, **80 %** estiment que les informations lues leur sont utiles !

*sondage GDS Bretagne réalisé en décembre 2018 sur 654 apiculteurs bretons

Mille mercis !



MERCI

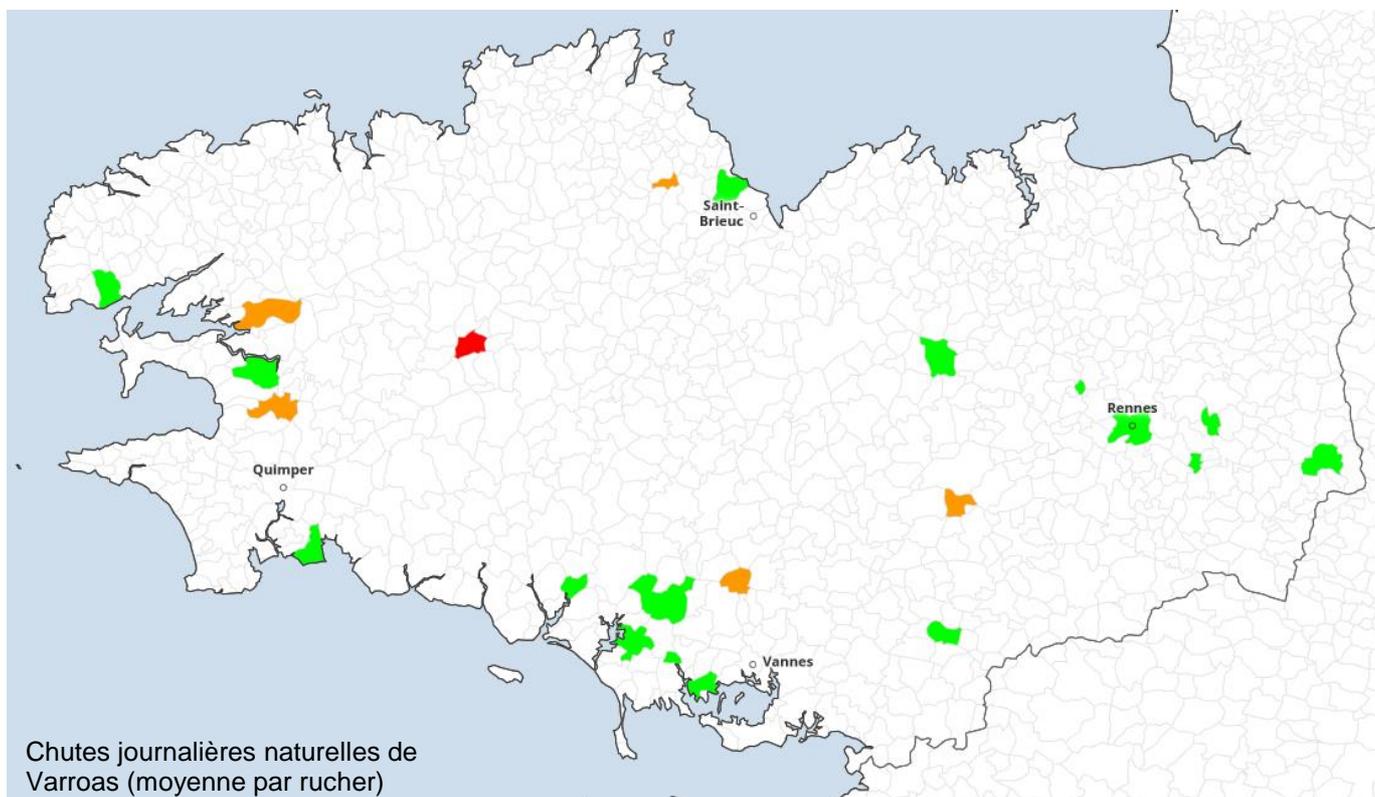


Quelles valeurs a-t-on trouvé ?

Chutes journalières naturelles de varroas			
Nombre de ruches	% de ruches	Valeur chutes journalières	Conseil
103	80 %	Inférieure ou égale à 2 varroas	Aucune action n'est impérative. Possibilité de couper une ou deux fois le couvain de mâles
15	12 %	Comprise entre 2 et 5 varroas	Eliminer deux fois le couvain de mâles
10	8 %	Supérieure à 5 varroas	Prévoir un traitement rapidement pour ne pas compromettre la récolte. Contactez votre GDSA départemental pour obtenir un médicament si besoin.

Et vous, quelle est votre situation ?

Comptage varroa du mois d'Avril 2019, carte synthèse :



Chutes journalières naturelles inférieures ou égales à 2 ■

Chutes journalières naturelles comprises entre 2 et 5 ■

Chutes journalières naturelles supérieures à 5 ■

Contacts GDS Apicoles départementaux :

GDSA des Côtes d'Armor : <http://www.gdsa22.fr/> ou par mail : contact@gdsa22.fr

GDSA du Finistère : <https://gdsa29.apibreizh.fr/> ou par mail : gdsa29@apibreizh.fr

GDSA d'Ille et Vilaine : <http://gdsa35.free.fr/> ou par mail : gdsa35-contact@orange.fr

GDSA du Morbihan : <http://gdsa56.fr/> ou par mail : gdsa56@outlook.fr

Varroa destructor : une menace forte

Parmi les agents biologiques mis en cause, dans la mortalité des abeilles, *Varroa destructor* est la menace la plus grande. Sa prévalence est sans commune mesure : cet acarien est présent dans quasiment toutes les ruches de Bretagne, seule l'île d'Ouessant étant encore indemne (*étude automne 2014*). Ces mortalités entraînent une diminution constante de la production régionale de miel depuis plus de 15 ans.

Un plan de lutte collectif indispensable

Les varroas se dispersent très facilement d'une colonie à l'autre, se disséminent facilement vers d'autres ruchers dans les alentours. Pour une meilleure efficacité des traitements, toutes les colonies doivent être traitées sur une même période. Sinon, les colonies qui ne sont pas traitées ré-infesteront de nouveau les colonies traitées. La base d'une lutte réussie contre l'acarien varroa est une approche analogue dans toute la région. Un des principaux obstacles à la lutte efficace contre l'infestation étant le problème des ré-infestations par les ruchers voisins, il est indispensable de mettre en place une lutte collective, sur une aire géographique étendue (la Bretagne), avec des traitements concomitants, surtout pour les traitements d'été.

Comment compter les Varroa : méthode de comptage des mortalités naturelles

Albert DELAMARCHE - 2016

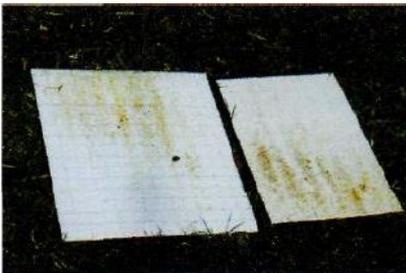
Méthode avec plateau grillagé.



Plateau entièrement grillagé



Plateau avec son tiroir de fermeture



Utiliser des cartons ou des plaques d'aluminium (offset), il est important que la plaque couvre tout le tiroir du plateau. Graisser ces plaques avec un pinceau, avec un mélange de saindoux et d'huile alimentaire. Doser le mélange de façon à obtenir un produit facile à étaler.

Placer le lange ainsi obtenu comme sur la photo ci-contre. Votre matériel est prêt.

Si vos ruches sont déjà équipées de plateau grillagé la mise en œuvre est très rapide.

La façon la plus facile de faire les comptages consiste à rapporter les plaques pour les compter à l'intérieur dans une pièce adaptée équipée d'une bonne lampe, utiliser une loupe. Il faut bien identifier les plaques selon leur provenance et garder trace scrupuleusement des dates de début et de fin de l'échantillonnage. Mieux vaut procéder rapidement au comptage afin d'éviter les confusions.

Avec les plateaux grillagés nous pouvons laisser les plaques quelques jours sans que les abeilles ne les nettoient. Un comptage sur 2 fois 4 jours semble être un minimum pour obtenir un résultat fiable, les varroas ne tombent pas de façon régulière. Une durée plus longue devient vite fastidieuse.

Il est nécessaire de compter l'ensemble des ruches dans les petits ruchers, les ruches n'ayant pas une infestation homogène.

Les résultats du comptage peuvent être fort différents si on compte seulement les varroas de couleur foncée ou si on inclut ceux qui sont de couleur plus pâle. Il est important que nous parlions tous le même langage et que nous adaptions un standard commun sur lequel seront basées nos recommandations de traitement ou d'intervention.

Sur la photo ci-dessous la ligne rouge montre à partir de quel niveau de pigmentation nous comptons les varroas, ceux encore blancs ne sont pas comptabilisés. Tous les chiffres de chutes naturelles présentés ici reposent sur cette méthode.



**Au fur et à mesure de l'avancée de la saison le nombre de varroas dans les ruches augmente. Au printemps plus de 1 varroa/jour a une incidence sur la récolte, alors qu'en juin 3 varroas/jour permettent d'attendre la fin de la récolte pour traiter.
Bon comptage à tous.**

Quelle action en fonction des résultats ? Méthode d'élimination du couvain des mâles

Nombre de varroas/Jour	Action à réaliser
Inférieur ou égal à 2	Aucune action n'est impérative mais possibilité d'éliminer 1 fois le couvain de mâles.
Supérieur à 2	Elimination de couvain de mâles (1 à 2 fois)

Dès que les colonies commencent à se développer, le cadre à mâles est inséré au bord du nid à couvain. Lors de la première découpe, en avril ou début mai, le couvain de mâles ne contient que peu de varroas. Il faut savoir que 100 varroas en avril donnent plus de 800 varroas en juillet.

Comment procéder ?

- Introduire le cadre à mâle en rive du couvain suffisamment tôt dans les colonies (fin mars – début avril). Le laisser entre 24 jours maximum avant la découpe. Le faux bourdon émerge 24 jours après la ponte de l'œuf.
- Eviter absolument que des faux-bourdon éclosent du cadre à mâles sous peine de favoriser la population de *Varroa*. Il est donc conseillé de découper la totalité du rayon de mâles ou de retirer le cadre si aucune visite n'est prévue jusqu'à l'éclosion du couvain de mâles.
- Le cadre à mâles ne doit jamais être séparé du nid à couvain afin qu'il soit rapidement bâti et pondu.
- Pour éviter un surcroît de travail, il est important d'intégrer la découpe du cadre à mâles dans les travaux normaux de la conduite du rucher à cette période de l'année, à savoir l'élargissement des colonies, les contrôles d'essaimage, la pose et le contrôle des hausses à miel. Ainsi réalisé, le retrait du couvain de mâles ne nécessite qu'un léger surcroît de travail.

Le retrait du couvain de mâles diminue la pression d'infestation sans nuire à la colonie

De nombreuses études montrent que le retrait du couvain de mâles est une mesure efficace pour ralentir le développement des populations de *Varroa* et cela même si l'on ne procède qu'à un nombre restreint de découpes (2 ou 3). Ces mesures biotechniques se révèlent indispensables sous peine de voir les colonies dépérir début juillet déjà, ce qui nuit à la production de miel.

Le retrait du couvain de mâles n'est qu'une mesure d'accompagnement et ne permet en aucun cas de renoncer aux traitements.

NB : Le retrait du couvain de mâles n'a aucun effet négatif sur le développement des colonies.



Varroa phorétique sur le thorax d'une abeille adulte



Le varroa est un grand danger pour les colonies. Mais il n'est pas le seul. La dégradation de l'environnement (pesticides entre autres) contribue aux mortalités d'abeilles.

Si vous observez des mortalités ou des affaiblissements voire même des anomalies d'ordre sanitaire dans vos ruchers, n'hésitez pas à le signaler.

En région Bretagne dans le cadre d'une phase expérimentale jusqu'au 31 juillet 2019. Tout apiculteur constatant une mortalité ou un affaiblissement de ses colonies sur un de ses ruchers localisé en Bretagne (quels que soient l'événement de santé et le nombre de colonies touchées) est invité à le déclarer au guichet unique régional, par téléphone, au **02 44 84 68 84** ou par mail : **declaration-omaa@gtv-bretagne.org**

Programme régional bénéficiant de financements France Agri Mer et DGAI



GDS Bretagne

Siège social	13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan		www.gds-bretagne.fr
Antenne de Ploufragan	13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan	tél. 02 96 01 37 00	antenne.ploufragan@gds-bretagne.fr
Quimper	3, allée Sully - CS 32017 - 29018 Quimper cedex	tél. 02 98 95 42 22	antenne.quimper@gds-bretagne.fr
Rennes	Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 Rennes cedex	tél. 02 23 48 26 00	antenne.rennes@gds-bretagne.fr
Vannes	8, avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 Vannes cedex	tél. 02 97 63 09 09	antenne.vannes@gds-bretagne.fr